

# la voix des sans-papiers

bulletin du mouvement et des collectifs de lutte autonomes

(ISSN 2558-7617)

NUMÉRO 19 • Jeudi 29 Septembre 2022 • 50 centimes

SOMMAIRE • pages 2 et 7, FRANCE SANS PAPIERS : *Summum jus summa injuria* • pages 3-4, FRANCE : *Confinement ? Non merci !* • page 5, PARIS : *La vie en noir* • page 6, VILLE DE PARIS : « *Délégué* » sans pouvoir (ou presque) • page 8 : *Mali-France et sans-papiers maliens* • page 8, MALI : *Sauvons la Falémé !*

## NOUS ACCUSONS! (2)



*«...Dignes de mourir, comme  
inutiles au monde...»*

*(Châtelet, Paris, 1391)*

Nous n'oublierons jamais les «inutiles au monde». Tous ces faquins, vauriens pendus çà et là de nombreuses et diverses façons. Ce peuple de crocheteurs, de croquants rustres et petits voyous et tutti quanti. «Gibier de potence», «classes dangereuses». Indignes de vivre puisqu'inutiles officiels au hasard des verdicts (dire vrai) de l'«intime conviction» des magistrats, au regard du monde de lois civiles qui font juste l'injuste et égal l'inégal.



***«Nous ne sommes pas les derniers!»***

En Europe, en France, le peuple des sans-papiers est sans égal, sous la menace, la hantise constante de la pendaison, déportation. Il n'est même plus besoin de faire fière trogne d'assassins pour être, comme dans le temps, pendus pour l'exemple aux gibets des tribunaux. L'Europe des grands États-nations criminels, des gros mafieux et fourbes publics, criminels d'État titulaires ou non de macarons de la Légion d'honneur, cette Europe-là, cette France-là ont fait, depuis, des pas de géant. Des pas en avant, en mieux, sans cesse, du tout au tout. Depuis que, hors de leurs frontières, d'autres nombreuses et hautes invisibles frontières sont apparues, et s'est créé l'enfer sur terre pour d'autres peuples et nations ; depuis qu'ont évolué, de multiples et ingénieuses façons, les arts et métiers de les y enfermer, déporter, suicider ès qualités par les marchands en titre du discours des Droits de l'Homme.

# NOUS ACCUSONS !

FRANCE SANS PAPIERS

## Summum jus summa injuria

Cicéron, à qui nous devons cette maxime latine, en parle comme d'un dicton d'emploi courant, familier. Chez Pascal (son interprétation dans les *Pensées* est postérieure d'un millénaire et sept siècles), «*summum jus*» (*droit suprême*) est le «*droit de l'épée*», droit de «*violence*»; un «*véritable droit*» qui, en tant que tel, est (*ne peut pas ne pas être*) «*summa injuria*», *injustice suprême* : injustice d'État, qui l'exerce. Et injustice aussi de ceux qui, invoquant leur «*prétendue justice contre la force*», veulent de même, *par la force* (par la guerre civile, comme, du temps de Pascal, les révoltés grands-bourgeois et nobles de «*la Fronde*»), s'emparer du pouvoir d'État. Nous voilà ainsi transposés de plain-pied (de plein «*droit*») au plus haut degré de la lignée de civilisation française critique d'elle-même. *De te fabula narratur* : c'est de toi, vieille France (ô pays, ô peuple moderne !), qu'il est question.

Ainsi est-il banal de dénoncer, dans ce vaste réservoir de vie sociale moderne et civile (et «*post-moderne*», peut-on ajouter), l'*injustice de la justice* des hommes. Ses faits et gestes sont vie courante, de tous les jours : impossible de ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire, sauf à vouloir matérialiser (rassembler en un seul corps, en une même chair) la plaisante image des trois petits singes sagement assis : mains sur les yeux, sur les oreilles, sur la bouche. La *justice injuste* (l'*injustice système d'État*), voilà ce que voulait faire ressortir au grand jour, sur la base de témoignages directs et précis, notre dernier numéro.

Trois ans se sont passés. Ce n'a été là qu'un vain souhait ?

Revenons à Pascal (12<sup>e</sup> Provinciale) : «*C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité. Tous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité [...]. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence [...]. La violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre.*» En effet.

En effet, et en dépit de l'*omertà* (de la «*loi du silence*» mafieuse) que la violence et la *volonté* d'État font régner sur la société, la vérité reste, en l'espèce, consignée dans les pages de notre numéro 18 largement diffusé. En effet, et en dépit de la vérité, l'*injustice-système-d'État* continue de plus belle, en l'espèce, de faire partie de la vie courante française, de sa violence sociale sciemment, quotidiennement orchestrée. De la vie sociale *banale* de la *summa injuria* d'État.

Mais voilà que nous récidivons, malgré tout, avec le présent numéro. Et que nous refaisons œuvre de témoignage de vérité têtue et banale et dure à dire ; mais non seulement. Mais il y a (il peut y avoir) aussi *autre chose* ; *autre chose en plus*.

Et c'est là précisément, dans *ce plus* (régulé comme non avenu), là que gît le lièvre, pour nous. Le lièvre qu'il faut lever et qu'une fois levé il faut courir. Trois ans se sont passés, passés au fort des malheurs publics. Et c'est alors la *force des choses*

(force que bien d'autres et nouveaux témoignages de sans-papiers mettent en lumière : voir article p. 3-4), c'est cette force-là qui laisse deviner, entrevoir autre chose, à côté du simple enregistrement de la «*banalité du mal*» d'État.

*Autre et plus* : autre que le seul et simple dur discours sur la banalité spécifique de l'«*élite gouvernante*» abruti, et inepte et violente et privilégiée ; et *irrationnelle*. Dont la société vivante se meurt, faute de savoir s'en dépouiller comme de sa peau usée un reptile quelconque. *Autre et plus* : plus que le discours sur cette ignominie-là sociale et politique, qui *jamais plus* ne devait, jamais plus *ne pouvait* arriver, et qui infailliblement, après s'être produite et reproduite, ne cesse d'arriver encore et encore, et de garder et se tailler sur mesure sa place au soleil pour régner (en despotes ligués) sur la société.

Donnons-lui donc un nom, à cet *autre chose*, à ce *quelque chose de plus* – et de moins banal, de moins vain peut-être. Appelons-le de son vrai nom, qui lui vient de la perpétuité du rapport de pouvoir social brut et brutal ; du nœud coulant d'émotions abruptes de la mort sociale, journalière ; pendaison massive, pérenne, supplice des corps et des âmes. *Prises de consciences* de soi, au pluriel ; consciences collectives de la *justice de l'injustice* : c'est son nom. Qu'est-ce à dire ?

Que trop c'est trop. Que voilà alors ce qu'aussi il faut appeler de son nom : *compréhension et connaissance du mal social* – si obscure en soit la clarté. Que trop d'injustice d'une part appelle, de l'autre, besoin et attente, *rationalité*, faim et soif et volonté de justice et d'avenir. Que défaut de justice, refus de justice, déni d'être futur et de vie, de saine, «*utopique*» pratique sociale (avec en prime banditisme d'État, attaques et violences des troupes et bandes armées «*antiémeutes*» contre des manifestants pacifiques), il y a là, en germe, là s'enracine (et ses branches montent jusqu'au ciel de la pensée, en accaparent le centre et le fond), là s'enracine l'arbre de liberté et de passion de révolte contre l'injuste justice : un régime si injuste, si «*aveugle*» – intolérable jusque *dans la rue* – n'est plus, dès lors, perçu justiciable que du mouvement social *de rue* pour la justice et l'égalité sociales. L'*excès d'injustice publique* a produit son contraire : et sa *contrepartie*.

Pour en donner une idée pas trop vague et trop abstraite, ayons recours à une image «*d'après nature*» : un aphorisme fort terrestre et concret et fort ancien, évocateur intrinsèque. La force de l'expérience de vision sensible et vierge, à l'état brut, «*immédiat*» (sans intermédiaires «*culturels*»), y est mise en perspective. Et la vue directe et pleine, et déjà en devenir ; et l'espérance de même, en puissance, en gestation du grand nombre. «*Quand le vent souffle, l'herbe plie.*»

(suite et fin p. 7)

**Les deux images de la p. 1 sont tirées (adaptées) de la série de gravures *Nous ne sommes pas les derniers*, réalisées par Zoran Mušić, déporté politique à Dachau, à la mémoire d'un camarade pendu à Auschwitz.**

## la Voix des sans-papiers

ISSN 2558-7617

Téléchargez gratuitement, imprimez, diffusez

la Voix des sans-papiers

Aussi sur

<https://nfnf.eu/spip.php?rubrique158> (Ni patrie ni frontières)  
et d'autres sites

**BALLADE DES PENDUS.** Frères humains qui après nous vivez, / N'ayez les cœurs contre nous endurcis, / Car, si pitié de nous pauvres avez, / Dieu en aura plus tôt de vous merci. / Vous nous voyez ici attachés cinq, six : / Quant de la chair, que trop avons nourrie, / Elle est pièce dévorée et pourrie, / Et nous, les os, devenons cendre et poudre. / De notre mal personne ne s'en rie ; / Mais priez Dieu que tous nous vueille absoudre ! // Si frères vous clamons, pas n'en devez / Avoir dédain, quoique fûmes occis / Par justice. [...] // La pluie nous a débués et lavés, / Et le soleil desséchés et noircis ; / Pies, corbeaux, nous ont les yeux cavés, / Et arraché la barbe et les sourcils. / Jamais nul temps nous ne sommes assis ; / Puis cà, puis là, comme le vent varie, / A son plaisir sans cesser nous charrie, / Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre. / Ne soyez donc de notre confrérie ; / Mais priez Dieu que tous nous vueille absoudre !

(François Villon, vers 1460. - NB : pièce = depuis.)



# NOUS ACCUSONS !

## Confinement ? Non merci !

**En 2020, pendant le confinement pour cause de Covid, toutes manifestations, tous rassemblements, même en lieu ouvert, furent interdits jusqu'au 22 juin. Pourtant, les collectifs de sans-papiers ont organisé, à Paris, d'importantes manifestations de rue : les 24 avril, 30 mai et 20 juin ; montrant ainsi, les tout premiers, et tout seuls, qu'on pouvait braver les pouvoirs oppressifs et répressifs de l'État. Quelles en furent les raisons ? Quel le déroulement ? La Voix des sans-papiers a interviewé Bchira Ben Nia, tunisienne, Youssef, marocain, Mambagbi Patrice, délégués, et Sissoko Anzoumane, porte-parole de la Csp75.**

### AVANT

Pour comprendre ce qui nous a motivés, nous les sans-papiers de France, à faire des actions pendant le confinement, à manifester contre les interdictions gouvernementales pendant et après, il faut d'abord parler de la façon, du climat dans lequel le confinement s'est passé. Tout le monde sait en gros, bien sûr, comment, car fort a été l'impact sur nos vies à tous. Mais les gens obligés de rester cloîtrés chez eux, pendant deux longs mois, ont eu une vision des choses forcément différente de ceux sur le terrain. Différente du point de vue d'où pouvaient les voir, par exemple, les nombreux sans-papiers qui, sur le terrain, étaient en première ligne et de corvée, pour ainsi dire.

Pas ceux du bâtiment, dans une première phase du moins, où les chantiers étaient tout bonnement suspendus et les nombreux sans-papiers, travailleurs au noir, confinés chez eux (et sans chômage partiel, de plus, puisque sans-papiers), comme tant de travailleurs restés sans travail. C'est dans d'autres secteurs parmi ceux dits « essentiels » que ça a été différent. Par exemple, les livreurs, le secteur le mieux connu sans doute, par l'expérience directe de tout un chacun. Par exemple les auxiliaires de vie, les assistantes familiales des personnes âgées ou handicapées ; bref, tous ces boulots aux horaires lourds et aux gages légers, qu'évitent les Français. En fait, les deux secteurs qui viennent tout de suite à l'esprit sont ceux, sensibles, des éboueurs et encore plus de la santé.

Est-ce que ce fut là l'effet du grand nombre de « covidés », dans ce dernier secteur ? On ne saurait dire, mais grand fut le nombre d'« étrangers » (bonne blague présidentielle : il faut lire tout bêtement « sans-papiers ») qui furent du jour au lendemain appelés à y travailler aux échelons les plus bas (nettoyage, brancardiers, infirmières, etc.), en remplacement de ces travailleurs français « essentiels » mais absents, malades réels ou imaginaires.

Très vite, quantité de sans-papiers furent ainsi recrutés (histoire bien connue de contourner la loi) par le biais de soi-disant « sous-traitants » dans toutes sortes d'institutions publiques, et ce grand nombre s'accrut grandement, avant tout, dans le secteur mal portant de la santé. Tant et si bien que les médias se sont vite pris à parler, à qui mieux mieux, de « sauveurs de la France ». Tant et si bien que sur les réseaux sociaux les gens confinés chez soi ont été vite invités à se mettre, chaque soir à huit heures, aux balcons, aux fenêtres, à applaudir tous ensemble ces vaillants « héros » au nombre desquels figuraient tant d'« étrangers ». Tant et si bien que, cet « événement » prenant de vitesse le gouvernement, l'actuelle secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire (à l'époque ministre déléguée chargée de la citoyenneté) s'est sentie dans l'obligation de jouer avec l'hystérie collective et

de faire le geste d'octroyer la naturalisation des remplaçants immigrés du secteur santé et d'autres secteurs.

Quoi qu'il en fût, l'issue n'en fut pas à proprement parler heureuse, très peu furent les naturalisés. Puisque très peu étaient en fait les « travailleurs » et « travailleuses » immigrés (lisez : en situation de travail régulière) jouant effectivement le rôle « héroïque » de remplaçants santé. Puisque, voulue ou pas, il y avait là une grosse et fort grossière erreur : les immigrés remplaçant les Français étaient en fait en grandissime partie de bien réels sans-papiers travaillant « sous alias », ou autre combine bien connue.

C'est cette histoire-là qui nous a profondément choqués, d'une part, et indignés d'autre part. Voilà jusqu'où pouvait arriver l'hypocrisie coutumière de l'État envers nous les sans-papiers africains de France. Nouveaux « sauveurs et sauveuses » pour la forme et pour l'opinion publique, d'un côté. Affublés, de l'autre, d'un nom d'emprunt, d'un sobriquet officiel (présidentiel et gouvernemental) *indigne* de tout ancien, ou présent, Africain colonisé, jugé « étranger » à l'histoire de la France !

Fait à noter : cela au moment même où, avec le confinement, les régularisations des sans-papiers en France étaient suspendues (elles le furent pendant six mois) ; et alors même que, dans d'autres pays européens avec une histoire coloniale sans commune mesure avec celle de la France, comme le Portugal, l'Italie et l'Espagne, les régularisations continuaient (Italie), voire s'accéléraient en raison des services rendus pendant le Covid (Espagne et Portugal).

### PENDANT

Pour protester contre l'intoxication gouvernementale et une telle injustice primaire criante ; poussés d'autre part par l'encouragement qui nous venait des réseaux sociaux et du discours lénifiant des médias disant que les « étrangers » – nous-mêmes ! – étions en première ligne dans la lutte contre le Covid ; et puis aussi parce que la pression croissait en nous et autour de nous, et pression génère explosion ; nous avons commencé à participer à des réunions en ligne et à y proposer des actions, selon notre règle, aux associations et syndicats, et, pour commencer, un grand rassemblement unitaire devant l'annexe du ministère de l'intérieur, Cours de Vincennes. Toutes les assocs, tous les syndicats, sauf Solidaires, ont refusé, parce qu'« illégal ».

Le 24 avril 2020, donc, on était sur place, vers 14 heures, juste une poignée de sans-papiers tout seuls. Mais grand, comme à l'ordinaire, énorme était le déploiement de la police. Quatre ou cinq personnes s'y trouvaient déjà, interpellées par les flics qui les verbalisaient. On a vite appelé les copains pour leur dire : ne venez pas, on va vous filer individuellement des amendes !

Quant à nous, on a filé à Nation, suivis de près par plusieurs cars de police, et on est descendus dans le métro. Les flics sont restés dans leurs cars. Et c'est donc là, depuis ces entrailles de Paris (le réseau du métro), qu'on a lu notre tract sur les réseaux sociaux et diffusé un clip. Ce clip, largement vu et repris dans les foyers d'immigrés, a donné le la au mouvement qui s'est développé depuis, et qui a conduit aux deux grandes manif de sans-papiers du 30 mai et du 20 juin, en pleine interdiction de tout rassemblement.

Pour préparer ces manif, dont l'idée prenait de l'ampleur chaque jour, nous avons fait plusieurs réunions aussi dans le cadre de la Marche des solidarités, et puis en ligne, en diffusant vidéos, discours et *live* en différentes

# NOUS ACCUSONS !

langues. Et puis aussi des tracts dans les foyers.

Pour la manif du 30 mai, on avait prévu deux points de rassemblement. Le principal à la Madeleine, et un deuxième à Opéra, celui-ci en renfort et en secours de la Madeleine au cas où les camarades seraient attaqués par la police. La préfecture nous avait interdit de manifester au motif de la prohibition de toutes manifestations pour cause de Covid. Nous avions appuyé notre déclaration sur le motif que toutes les études démontraient que la contagion se transmet en milieu fermé, et non en plein air comme dans les rues ; et avons donc saisi en référé le tribunal administratif, mais sa décision a confirmé l'interdiction préfectorale. Ce qu'il faut remarquer ici est l'extravagance de procédure de ce jugement : le tribunal n'a même pas statué « à huis clos », mais, disons, « en chambre close », refusant la simple présence de notre avocat à l'audience. Quelle *audience*, sans *audition* et sans *auditeurs* ? Pour l'occasion, le juge administratif a ainsi transformé son tribunal en une espèce de « tribunal de guerre » : contre les sans-papiers de France !

Malgré cette interdiction, malgré le filtrage policier aux sorties de métro et aux rues aboutissant à la place de la Madeleine ; malgré quatre cars, environ 200 personnes, emmenées (et verbalisées avant d'être relâchées) ; nous étions environ vingt-mille sans-papiers à braver la police. Celle-ci a dû faiblir sa pression sur nous pour accourir porte de Montreuil et bloquer plus de deux mille camarades partis se joindre à nous. Ça s'est ensuite concentré tout autour de notre point d'arrivée, place de la République, où on nous a laissés entrer pour nous encercler, nous y enfermer, et attaquer, matraques et lacrimos à la main, des milliers de manifestants pacifiques... Il y a eu des blessés, même graves, et de nombreuses personnes évanouies, ou se trouvant mal.

Mais nous avons montré que, mobilisés en masse, descendus dans la rue tous ensemble, serrés de pied ferme les uns à côté des autres, bravant pacifiquement la force armée des flics et leurs déchaînements de violence, on pouvait aussi reconquérir le droit de braver le gouvernement et ses interdictions en vigueur. Le signal était donné. Dans les jours et les semaines suivantes des milliers, des dizaines de milliers de personnes se levèrent semblablement dans les rues et les grandes places des principales villes de France.

Et enfin, pour le « deuxième acte » du « tous ensemble » des sans-papiers, nous voilà, à Paris, le 20 juin (juste deux jours avant la fin légale des interdictions), nous voilà partis de Nation direction Stalingrad. Nous étions encore bien plus nombreux qu'à la manif du 30 mai. Encore presque que des sans-papiers. Mais cette fois-ci il y avait, en soutien, non seulement des camarades de Solidaires, mais aussi quelques députés et élus locaux. Cette fois-ci la manif était autorisée malgré les interdictions toujours en vigueur. Décidément, nous avons assez montré aux autorités politiques et à l'État policier notre détermination à imposer notre droit de manifester quoi qu'il en fût, pour demander notre régularisation et la régularisation de tous les sans-papiers de France.

## APRÈS

Jamais, auparavant, une manifestation de seuls sans-papiers n'avait eu un tel succès de masse et de visibilité ; ni si grand nombre de participants. Jamais autant que pendant ces deux manifestations interdites. Pas même quand, dans le lointain 10 octobre 2009, au plus fort de l'occupation de Baudelique, une houle humaine de plus de 10 000 sans-papiers (ce qui ne

s'était jamais vu) avaient surgi « de l'ombre » des clichés médiatiques pour continuer de s'enfler et déferler en masse à travers les rues de Paris, d'ouest en est, du nord au sud, et puis encore, d'est en ouest, s'épuisant à crier, à hurler à tue-tête, en chœur, leurs slogans d'égalité et de libération du joug, leur ras-le-bol, jusqu'à la rue de Grenelle, devant le siège du ministère d'alors : le « *ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire* ». Excusez du peu !

L'imposante puissance de lutte, la solide détermination collective de ces deux manifestations hors norme avaient fait naître ou renaître nos espoirs les plus fous. Nous avons cru vraiment, la plupart, que la régularisation de tous les sans-papiers était alors sous la main, que l'heure H approchait, dans le climat social hors norme qui nous entourait. Il fallait être un bloc de granit, ne jamais lâcher, inébranlables dans notre volonté de lutte et dans nos revendications. Et puisqu'il le fallait (puisque les deux grandes manifestations n'avaient rien donné et que les préfectures continuaient, comme si de rien n'était, à refuser de reprendre les rendez-vous pour l'obtention des titres de séjour) ; puisqu'il le fallait, il fallait donc redescendre en masse dans les rues de la capitale, encore plus nombreux et plus tenaces et résistants ; et nous mobiliser partout, et davantage, et encore et encore ; et en même temps coaliser, arriver à mobiliser les associations et les syndicats autour de nous, pour qu'ils se joignent à nous dans une manif monstre, maintenant que le confinement et les interdictions légales (illégitimes) venaient d'arriver à leur terme.

Aussi, nous nous sommes consultés entre collectifs parisiens et collectifs d'autres villes, et, de concert avec les associations et les syndicats, avons continué sur notre lancée en annonçant une grande initiative unitaire. Pour marquer en même temps la progression dans l'action d'un seul et même projet de lutte, nous avons entrepris d'organiser un « troisième acte », les deux premiers étant les manifestations du 30 mai et du 20 juin. « *Marche nationale des sans-papiers* » a été le nom choisi ; et « *régularisation de tous les sans-papiers, fermeture des CRA, logement pour toutes et tous* », son objectif.

A l'appel des collectifs de sans-papiers, de la Marche des solidarités, et de plus de 200 organisations, associations et syndicats, six groupes de marcheurs (sans-papiers et soutiens) ont pris le départ, le 19 septembre 2020, d'autant de villes françaises (Marseille, Lille, Rennes, Grenoble, Montpellier, Strasbourg), en direction de Paris sous le logo « *On marche vers l'Élysée!* », et ils ont, le samedi 17 octobre, gagné la capitale en convergeant vers République, où les attendait le départ de la grande manifestation.

Nous en avons fait l'annonce depuis deux mois par tous les moyens, et par exemple entre autres sur le blog de Mediapart ; et surtout en publiant partout (et l'envoyant même par la poste à son destinataire) une « *lettre ouverte au président de la République* », où non seulement notre initiative était annoncée, mais nos motivations, doléances et requêtes, exprimées ; et que nous terminions par ces mots non équivoques : « *Nous serons à votre porte le 17 octobre, nous espérons qu'elle sera ouverte.* »

En d'autres termes, nous voulions être traités, non comme des héros, non comme des bêtes, mais en êtres humains en face d'un autre être humain.

17 octobre, donc : en marche vers l'Élysée. Partis de République, on a compté, Gare de l'Est, certains, 60 000 participants, et d'autres davantage encore, et par milliers. Mais, à contrario, la préfecture : pas un traître mot. En dépit de sa méthode bien rodée d'abaisser le nombre des manifestants,

(suite et fin p. 7)

# NOUS ACCUSONS !

FRANCE, PARIS

## La vie en noir

**C'est la vie d'Afi depuis qu'elle est en France. Depuis 15 ans.**

D'abord et longtemps sans papiers, je suis maintenant régularisée depuis cinq ans. Je croyais, et désirais vivement, qu'une fois mes papiers en poche, ma vie, mes rapports avec les Français deviendraient différents, normaux. Mais non, pas du tout. J'ai dû, une fois de plus, prendre acte qu'on n'est pas, nous les Noirs, considérés des personnes – qu'après. Après quoi ? Après avoir été acceptés, certifiés « copies conformes », plus ou moins. Avant cela, on est autres : que des « noirs ».

Or cette qualité d'humains, humains comme les autres humains (« noirs », mais pas vraiment), n'est jamais acquise une fois pour toutes : chaque jour ou presque il nous arrive qu'il faut montrer patte blanche à quelqu'un. Chez l'épicier du coin, n'importe où, et même chez vous... Quand, par exemple, la voisine qui vous voit monter les escaliers vous interpelle inquiète, comme elle ferait avec quelqu'un de louche, qui, à l'évidence, ne peut pas habiter le même bel immeuble qu'elle-même habite. Quand, par exemple, on sonne chez vous (qui n'y pouvez rien) vous prier d'arrêter votre tapage... A chaque fois, pour être accepté socialement, en votre qualité de petit bout, infime portion de la grande famille humaine, il faut y passer : passer par l'affreux rituel social des « questions et réponses »... Mais comment se fait-il qu'on habite une si belle, cossue maison?... et comment se fait-il qu'on est juste là, venue en France?... Et comment se fait-il qu'on parle si bien le français?... Et comment se fait-il qu'on l'écrit si à merveille?... et comment patati?... et comment patata ?

Rien à faire, il faut y passer. Et rire aux éclats ; et montrer deux belles rangées de dents blanches, répondre à tout gentiment ; et savoir, par là, faire passer le gai (vous êtes toujours gaie, en tant que « noire », même quand le cœur douloureux n'y est pas), le gai et très important message subliminal que vous êtes justifiée ; vous venez de prouver au juste que vous n'êtes pas vraiment dangereuse.

Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'idée. Et moi toujours, mais toujours, de me demander : mais est-ce qu'un « blanc » connu par hasard, rencontré la première fois, est-ce qu'on lui poserait tous ces pièges, tous ces terribles, effrayants « et comment... et comment... » ? Est-ce qu'à un « blanc » ça lui arrive jamais d'avoir à jouer son gentil et gai rôle de « blanc », constamment, tous les jours, à tout propos, à tout moment, à l'impromptu, de façon importune, et souvent même dans des circonstances inappropriées et les plus inopportunes ?

Aussi voilà pourquoi il nous arrive, à nous les gais « noirs », qu'on n'en peut plus, qu'on en éclate... Sales mufles de Noirs qu'on est !

J'ai même appris que voilà nous serions tous, selon la médecine « blanche » telle qu'on l'enseigne, atteints du syndrome « de la Méditerranée », nous les joyeux Africains : maghrébins, subsahariens, ou autres... « noirs » subsahariens-méditerranéens... C'est-à-dire que, d'office, on n'est jamais capables de se retenir, de s'empêcher d'exagérer nos maux et propos quels qu'ils soient, quelles qu'en soient les causes, les occasions. Comme là, maintenant, j'imagine. Or il se trouve que mes dernières années comme sans-papiers je les ai passées non seulement en travaillant au

noir, mais aussi (mais encore plus, pourrais-je dire, avec le recul du temps) comme bénévole dans une association d'accompagnement de personnes âgées en situation de précarité. C'est là, qu'en aidant ces gens dans le besoin, j'ai appris à me connaître mieux moi-même, à comprendre combien j'étais *moi-même*, en m'occupant des autres. Et c'est donc là que j'ai vu aussi, clairement, quelle pourrait être, quelle serait ma profession à venir. Ceci d'autant plus que ce n'était pas seulement mon sentiment, que tout le monde, à l'association, me disait que j'étais faite pour ce travail.

J'ai commencé à m'informer des écoles et du parcours qui m'attendait pour devenir travailleuse sociale. Pendant deux ans, j'ai fréquenté les journées « portes ouvertes », les salons de l'emploi, de sorte que j'étais bien informée, bien préparée et tout, sur ce que j'avais à faire, une fois régularisée.

Il me fallait, avant tout, m'inscrire à Pôle emploi en tant que demandeuse d'emploi, inscription sans laquelle je ne pourrais pas m'inscrire à la formation que je souhaitais. Me voilà donc, fière de mes papiers tout neufs en poche, débarquer à Pôle emploi ; fière de pouvoir m'y inscrire et commencer mon projet professionnel.

Mais, surprise ! impossible d'aller au bout de mon dossier d'inscription. Impossible de faire comprendre à ma conseillère ma motivation profonde : qui faisait que je voulais devenir éducatrice, et non pas rester, avec papiers, l'aide-soignante que j'avais été, sans papiers, jusqu'alors. Tous mes documents (ceux demandés) étaient déposés, rien n'y manquait – et voilà qu'on me convoque pour un nouveau colloque. Entretien au cours duquel j'entends (voix qui venait du box d'à côté) la collègue de ma conseillère s'exclamer : « Elle me fait chier, celle-là ! (textuel) : dis-lui qu'il lui faut le bac ! ». ... alors que le certificat (bac français) était dans mon dossier. De toute évidence, celle qui se permettait de telles exclamations désobligeantes n'avait aucune connaissance de mon dossier. De toute évidence, j'avais, à ses yeux, le toupet de vouloir être éducatrice en France ! moi, une « noire » !

Finalement, ce qu'on a bien voulu décider ce fut de m'expédier chez le psychologue du travail.

Une fois examiné mon dossier, et s'étant entretenue avec moi, la psychologue n'arrivait toujours pas à comprendre pour quelle raison on m'avait envoyée la voir. Non seulement j'avais les idées absolument claires sur ce que je voulais entreprendre comme profession. Mais de plus, ma formation ne coûterait rien à Pôle emploi, qui ne la finançait pas ; ni d'ailleurs je ne toucherais aucune autre allocation. Alors elle ne pouvait vraiment pas comprendre...

Alors que moi (moi « noire »), je comprenais même trop, en vérité. Est-ce qu'à Pôle emploi on traite de cette même façon les demandeurs d'emploi « blancs » ?

Ce fut ainsi que, grâce au rapport favorable de la psychologue, j'ai pu enfin avoir mon inscription à Pôle emploi. Et m'inscrire aussi à l'école de mon choix, obtenir mon diplôme de monitrice-éducatrice avec deux ans de formation.

Après quoi, me voilà embauchée dans la profession que depuis lors j'exerce.

**La lutte des sans-papiers ne doit pas être pensée comme une lutte qui prend fin à des frontières, elle est transnationale et même supranationale, en la menant il faut ôter de sa tête ses propres frontières, de même que les ont laissées derrière eux physiquement les migrants.** (Yene Fabien, Pas de « solidarité », des faits concrets ! - VSP 10)



## « Délégué » sans pouvoir (ou presque)

**Sissoko Anzoumane, porte-parole de la Csp75, a été élu, fin juin 2020, adjoint au maire du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur les listes d'Europe écologie les Verts. Voici les raisons de son engagement dans la politique locale et de son choix pour les Verts.**

Mon choix a été fort naturel pour moi. Je suis venu en France depuis bientôt 30 ans, en 1993. À mon arrivée, j'ai demandé la régularisation comme « réfugié climatique ». Je crois qu'ils ont dû penser que j'étais un peu toqué. En fait j'ai dû attendre presque 14 ans pour qu'ils se décident à me régulariser. Et ça a été à la suite des grandes luttes des sans-papiers auxquelles je participais. Venant d'un pays d'Afrique déjà frappé durement par la sécheresse, j'étais en avance sur les temps sans le savoir. Ou du moins, en avance sur les autorités françaises qui croient toujours tout savoir même quand elles ne savent rien.

Du temps de mes grands-pères, après la première guerre mondiale, et aussi après la seconde, dans ma région (Nord Tambaoura, au sud de Kayes) peu de gens émigraient, c'était une région riche en eau, l'agriculture était prospère, dans la brousse on vivait correctement. Ce fut plus tard, à partir du milieu des années 70, que la sécheresse a commencé à sévir, l'agriculture à périliter, et la faim paysanne à devenir chronique. Tout enfant, je fus confronté à cette réalité. À côté de cela, les récits fort différents de mes grands-pères, de mon propre père. Comment pourrais-je ne pas être « écolo » ?

Mais je n'avais pas encore mûri une conscience écologiste. Ce n'est pas moi, c'est le conseil de famille réuni expressément qui a décidé de financer ma venue en France. Y trouver un travail, envoyer au pays l'argent gagné, voilà tout notre espoir, à l'exemple d'autres familles avant nous. C'était le seul moyen de préserver la famille de la famine ; aussi bien les vieux âgés – richesse d'expérience et enseignements de vie – que les nouvelles pousses, espoir d'avenir, venues après moi. Chez nous dans la brousse, aujourd'hui encore ce n'est pas comme en Europe. Les jeunes, leur honneur, leur devoir premier d'hommes sortis de l'enfance, réside dans leur capacité de protéger et de défendre la famille, leur village. S'ils ne le font pas quand l'adversité est là, ils perdent leur honneur, ils ne sont hommes qu'à moitié. Je suis venu en France, et mon honneur était de me tenir à ce code non écrit du devoir. À ce que ma famille attendait de

moi. À ce pour quoi elle s'était saignée à blanc pour financer mon voyage.

Mais : pourquoi les Verts ? Bien naturelle, me semble-t-il, mon adhésion à ceux qui cherchent à faire prendre à la politique le tournant concret de la question du climat, à ceux pour qui « *un autre monde est possible* » pour tout le monde, pour tous les habitants de la planète. D'autant plus que les Verts du 18<sup>e</sup> soutiennent aussi la lutte des sans-papiers. Mais mon choix n'est pas seulement local, je pense à une politique verte globale. Les choix des Verts peuvent être critiquables, bien sûr, cela va de soi pour tous ceux engagés sur le terrain concret. Mais de ma vie je n'ai jamais aimé la critique pour la critique, qui reste stérile. J'aime la critique pour l'action.

Or, si j'avais à tirer un premier bilan de deux ans passés dans l'institution municipale, disons-le, ce bilan serait décevant. J'ai pris fonction à la mi-juillet 2020 en qualité de « délégué » à la *Solidarité internationale et parcours d'accueil* (« accueil » est un ajout des élus du 18<sup>e</sup>, on préfère ce mot à « intégration »). En fait, et sans crainte d'erreur, au niveau d'arrondissement on ne jouit pratiquement pas de liberté d'initiative. On dépend de la structure centrale de l'adjoint (au maire central) qui s'occupe de telle ou telle « délégation ». Mon activité dans le cadre de ma « délégation » n'a consisté qu'à organiser des *Festisol*, des « Festivals de solidarité internationale », ateliers publics d'associations, etc., invitées à débattre de telle ou telle thématique préalablement choisie. Voilà à quelle taille minimale a été réduit, aux mains de la mairie centrale et de la hiérarchie municipale, le vaste territoire de la solidarité internationale : à dépenser de l'argent pour organiser des palabres pour, concrètement, ne rien dire et ne rien faire ! Alors qu'à titre d'exemple, l'aide au logement (solidarité et accueil en actes et non en paroles) pour les familles immigrées dans le besoin demeure un sujet tabou... Quant à moi, cette « solidarité »-là aurait bien pu se faire sans moi ; voilà l'ampleur et l'importance du travail institutionnel auquel des citoyens m'ont élu !

Dans l'organisation des collectifs de sans-papiers, le mot « délégué », que je sache, a toujours désigné des personnes chargées de « porter la voix », la parole, les revendications et décisions de groupes plus larges, dont les délégués sont des instruments, des (disons) « chargés de pouvoir ». Je m'attendais à quelque chose de ce genre aussi pour mon rôle

de « délégation » ; je me suis trouvé aux antipodes ; face à un pouvoir restreint supérieur (la mairie centrale) dont moi et les autres « délégués » comme moi sommes des sortes de « crieurs publics », de « porte-voix », pour ainsi dire, simples subordonnés.

Heureusement il y a aussi la vie réelle, les habitants avec leurs besoins concrets, chair et sang de l'arrondissement. Il y a quantité de problèmes de la vie de tous les jours à régler : dossiers de régularisation des sans-papiers, célébration des mariages, précarité, souvent, des Français qui, ayant perdu le travail, se retrouvent à la rue. Et là, au moins, j'ai la satisfaction de me sentir utile, utile pour de bon.

Mais la Ville de Paris, sa politique centrale, là, c'est un monde à part. Mais il arrive là aussi qu'on obtienne des résultats concrets. Il y a trois ans, avant le Covid, le gouvernement avait lancé un vaste plan de « *dématérialisation* » généralisée des rapports citoyens-administration d'État. Là-dedans, il y avait aussi l'ANEF (*Administration numérique des étrangers en France*), visant tout spécialement les sans-papiers, pour, en gros, les priver de fait (sinon de droit) de leurs droits écrits dans les lois. Plus aucun contact physique avec les préfetures, tout devait se passer, à partir de juillet 2022, en ligne : dépôt des demandes et documents pour un titre de séjour, traitement des dossiers souvent par des *sous-traitants* privés et situés à l'étranger. Les collectifs et différents syndicats et associations de soutien aux droits des sans-papiers (comme la Cimade), et même, outre les Verts, certains partis de gauche dans les administrations locales (Ville de Paris et parti socialiste entre autres), ont demandé l'annulation du décret ministériel relatif à l'ANEF, et finalement le Conseil d'État a arrêté, en juin dernier, le non-respect des droits des sans-papiers par la procédure de régularisation prévue par le décret.

Cette décision est venue après trois ans de lutte et plusieurs manifestations (associations, partis et collectifs) devant les préfetures. Pendant le Covid, et à la suite de nos manifestations pendant le confinement (voir article p. 3-4), cela s'est greffé aussi sur la *Marche nationale des sans-papiers* vers Paris (septembre-octobre 2020) ; ce qui, grâce aux soutiens mentionnés, a entre autres porté au soutien officiel de la Ville de Paris à la lutte des sans-papiers ; ce qui ne s'était jusque-là jamais produit. (Juillet 2022)

Pour que l'image garde sa pertinence aujourd'hui, il faut la faire jouer loin de ses origines lointaines, des circonstances plus ou moins fabuleuses où (selon l'histoire chinoise de tradition ancienne) elle est venue au jour. À deux millénaires et demi de distance de son auteur présumé, le sage Maître-K'ong (Confucius), mieux vaut ne rien concéder à sa métaphore du bon et sage pouvoir : «vent» = «*vertu du prince*» = gouvernement centralisé efficace dont l'«*excellence*» (morale, non meurtrière, car il y a la manière) et le bon exemple savent centraliser aussi, uniformiser, les volontés multiples (la mer de brins d'«*herbe*» de la plaine innombrable) et faire qu'elles «*plient*» sans rompre.

Il faut renverser la métaphore confucéenne. Le vent «souffle et plie l'herbe» sans la plier. Voilà le mot. Sans la faire rompre et céder. Et l'herbe – en son action et volonté de plier sous le vent : sans rien avoir, elle, à quoi «devoir» obéir de force. Et c'est là ce qui compte : non-obéissance sauf «par la force des choses» et du vent, forces et règles de nature d'où viennent sa faiblesse et sa force même. Le vent souffle inespéré car (et c'est la vie même qui est en jeu) il est vent d'espoir. Et, en bon vent arrière, en bon et sage balayeur des rues crasseuses de la société, il emporte nuages et poussières, basses balayures de rue et hauts travestissements de la vérité en «vrai droit» (moral, immoral) «du plus fort». À l'école de la rue : voilà où germe la découverte de ce bas haut monde civil !

«Force ne fait pas droit» (Rousseau, *Du Contrat social*). C'est là le mot de la *Légitime défense sociale*.

Après quoi, le rousseauiste Marat (dix ans avant la révolution française) : «Il se trouve donc enfin dans l'État une foule de sujets indigents. [...] Sont-ils obligés d'en respecter les lois ? Non, sans doute ; si la société les abandonne, ils rentrent dans l'état de nature ; et lorsqu'ils revendiquent par la force des droits qu'ils n'ont pu aliéner que pour s'assurer de plus grands avantages, toute autorité qui s'y oppose est tyrannique, et le juge qui les condamne à mort n'est qu'un lâche assassin.» (Plan de législation criminelle)

Si vent de vie il y a (il y a en effet), si métaphore il doit y avoir (s'il est bon, pour la connaissance du vrai, qu'elle y soit aujourd'hui encore), il est bon avant tout qu'elle y soit pour signifier tout autre chose qu'une sagesse d'un autre temps ; pour figurer tout autre chose que le «bon pouvoir» (bon vouloir) et l'aura de sainteté qui entoure (contre toute atroce évidence) la fable de la vertu morale d'un proto-État ou État, quel qu'il soit. Il est bon que, «rentrée dans l'état de nature» (dans l'état d'avant le «contrat social» et la constitution moderne de l'État), consciente de son droit premier («inaliénable») de légitime défense (droit social de l'être naturel vivant, rationalité primordiale), il est bon qu'elle se range juste à l'opposé sous le signe du «joug de la nécessité» naturelle (Rousseau), de cette «force naturelle» qui pousse les hommes contre le joug social de l'autorité tyrannique, de la volonté et «caprice des hommes» et de leurs lois.

Le lecteur aura sans doute remarqué la distance entre la formulation (radicale) de la «vérité d'État» chez le réaliste Pascal : le «droit de l'épée» (malheur extrême) est un «véritable droit» ; et celle (non moins radicale) de cette même vérité chez le réaliste Rousseau, la niant : «force ne fait pas droit». Aux fins de notre exposé, il suffira d'observer que cette contradiction est dans la chose ; ou plutôt : dans sa perception par ceux qui la subissent, et, corollairement, avant tout dans l'appréciation de ceux qui donnent voix à ce malheur : au malheur de toute une époque. Entre Pascal et Rousseau il y a continuité, mûrissement (si c'est bien là le mot) d'une conscience collective et sociale des formes concrètes, charnelles, dans l'accélération inouïe de la *summa injuria* publique entre le 17<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle. C'est encore plus évident chez Marat, grand pourfendeur politique dévoué à l'action, au souffle «citoyen» de la conscience de la «régénération». Plus visionnaire que ses

contemporains, il arrive par morceaux à entrevoir la flambée à venir, la révolution politique de l'Europe en devenir.

Essor du capitalisme, accélération de plus en plus nette, brutale, du changement ; et inerties, flux et reflux, «stagnations» et détours temporaires, inepties ; poussées de fièvre et d'expansion non-stop des pouvoirs absolus au-dessus des hommes et des époques, des sociétés vivantes et divisées, poussant et poussées à la «modernisation»... Et les voilà, toujours larvaires, mais tout droit projetées, une à une, dans la «maturité» de notre temps présent «post-moderne», humanitaire inhumain. *Summum jus summa injuria*.

Un seul exemple, mais parlant. Mais qui tombe tout droit du haut du ciel de l'État en actes : le président français droit dans ses bottes crottées par l'affaire «Uber Files» ; et par le projet de loi en gestation (inspiré de l'extrême droite facho) sur l'immigration. Les deux gagnent en clarté à être considérés ensemble : deux piliers d'une seule et même politique combinée. Laquelle ?

Parole de président, c'est bien mon usage de «parler d'économie de guerre»... Mais la guerre que, par le président, l'«économie» est ainsi appelée à mener, ce n'est pas tant contre la Russie ou le Mali au Sahel qu'en France même, contre la société française. (En Europe, contre les sociétés d'Europe.) La parole d'un président, c'est fait pour cacher les actes concrets. Or il faut couper les arbres pour voir la forêt :

1. «La France avait besoin de transports et de création d'emplois.» On «bataille» donc pour qu'Uber s'implante en France ; pour que «des milliers de jeunes» soient «embauchés»... Faux ! Uber est (était) une «entreprise» de réduction en esclavage à grande échelle du travail «post-moderne» : non-embauche et «optimisation (fraude) fiscale», son crédo. Uber en France = «loi de la concurrence» sauvage = «salaires» (et vies) de famine pour les vrais faux «micro-entrepreneurs indépendants» du secteur, «embauchés» par Uber ou par ses concurrents.

2. La France «a besoin» de «souveraineté alimentaire». On introduira donc dans la loi ce qui se pratique en fait déjà : relégation extra-urbaine des demandeurs d'asile et migrants, avec interdiction d'entrer en ville sous peine d'OQTF. Par la réactivation de cette peine d'un autre temps (frappant des récidivistes jugés dangereux) on compte faire coup double : créer une main-d'œuvre agricole taillable et corvéable et accroître la source de criminalisation des migrants et de leur misère.

Conclusion : il y a en acte, au vu de ces faits accomplis ou en cours d'accomplissement (il faut, pour un tableau plus complet, ajouter au moins le démantèlement progressif de la sécu et surtout des hôpitaux publics et la «réforme» des retraites), il y a un vaste dessein de guerre sociale, de paupérisation à outrance pour que ceux qui ont moins aient encore moins et ceux qui ont plus encore plus, avec en perspective la formation de vastes «armées de réserve», industrielle et agricole.

La lutte s'annonce longue et dure. Quant à nous, notre règle à suivre : «Les petits ruisseaux font les grandes rivières.»

(suite et fin de la p. 4)

casse-pieds et mécontents. On ne saura jamais, en fait, si la porte de l'Élysée nous attendait ouverte ou fermée.

À mi-chemin, ou peu après, place de la Trinité, impossible d'aller plus avant. Rues bloquées, envahies de tous côtés par les bandes armées de notre chère police républicaine. Mais on pouvait deviner quelque part, dans le lointain, avec un peu d'imagination ou de recul, une ombre inquiète ; et coite, et sombre et silencieuse en l'occurrence ; et méditant comment tirer vengeance et pendre aux gibets de justice tous ces faquins de mecs et de nanas descendus dans la rue lui réclamer leurs droits et lui rappeler d'être, pour une fois, digne de sa «responsabilité» de chef de l'État.



# MALI-FRANCE – ET SANS-PAPIERS MALIENS

Que se passe-t-il au Mali depuis trois ans ?... Deux coups d'État militaires, en 2020 et 2021... Non-réponse de la France à rediscuter l'accord de défense entre Paris et Bamako... Embargo de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) contre le Mali depuis janvier jusqu'à début juillet 2022... La France quittant unilatéralement le pays à la suite du nouveau partenariat Mali-Russie... et le Mali chassant l'ambassadeur français avec sommation à l'opération *Barkhane* (suite de *Serval* dans la « guerre contre les djihadistes du Nord-Mali ») de quitter « sans délai » le sol malien... Violations répétées et nombreuses de l'espace aérien malien par la France, dénoncées et documentées hebdomadairement à la télé et les médias par les autorités militaires maliennes « de transition »... Arrestation, à l'aéroport de Bamako, suite à un contrôle inopiné, de 49 militaires ivoiriens « clandestins » sous l'égide des Nations unies... et interdiction de toute « rotation » sur le sol malien aux forces armées ONU...

Les médias français n'ont pas toujours abondé en informations sérieuses sur de tels et semblables « incidents ». Puis, fin juillet, le voyage « provocateur » du chef d'État français en différents pays africains, et, mi-août, le courrier ministériel malien au Conseil de sécurité des Nations unies dénonçant les « manœuvres de déstabilisation de la France », ses « opérations subversives », ses « actes d'agression » contre le Mali « au profit des groupes terroristes opérant dans le Sahel », ont ravivé les feux de l'actualité française sur ces sujets, et ce, surtout dans les médias liges du Pouvoir roi, bouches et plumes criant au scandale de ces militaires « provocateurs » (gouvernants illégitimes) désignés aux gouvernants fantoches du « pré carré » sahélien comme exemples à ne pas suivre, criminels de lèse-majesté française.

Les Maliens de France, avec ou sans-papiers, sont nombreux et représentent une bonne fraction du marché du travail français. De plus ils valent, au Mali, une part essentielle du revenu national grâce aux remises d'argent aux familles. Il n'est pas sans intérêt de savoir leurs sentiments sur les rapports présents France-Mali. Nous avons mené notre petite enquête. Il apparaît que la plupart approuvent la conduite et les actes des militaires au pouvoir. Pas mal jettent même les hauts cris, on dirait un « nous accusons » général contre la « rénovation du réseau Françafrique », de cette Afrique néocoloniale à la française que le président français bravache s'est chargé, plus que ses prédécesseurs, d'aller défendre

## Sauvons la Falémé !

Nombreux sont à Paris les sans-papiers maliens venant des rives de la Falémé (sud de Kayes). Aussi, à plusieurs reprises, depuis une bonne dizaine d'années (depuis notre numéro 6, *L'Or de Kéniéba*, 26 octobre 2011), avons-nous eu l'occasion de nous occuper du désastre écologique qui ravage sans pitié et sans répit cette région autrefois prospère. Quel était, quel est, ce fléau ? Quelle est son origine ?

Son fléau : au premier chef, les grandes industries d'extraction minière et de traitement de l'or ; mais aussi d'extraction d'autres minerais précieux, dont l'uranium. Puis, très en dessous, aussi les activités artisanales d'orpaillage. Les industries : françaises même quand (souvent) leur apparence n'est qu'« étrangère ». L'orpaillage : traditionnel autochtone, mais aussi, de plus en plus, « d'immigration ». Et puis voilà le fait nouveau : là-dessus se sont récemment greffés les Chinois : actifs tout autant dans la grande industrie que dans l'orpaillage ; tendant à effacer la ligne de démarcation entre les deux ; insensibles au bouleversement de l'environnement tout autour (comme en pays conquis d'autant plus qu'ils n'y sont qu'« en clandestins »). Leur « orpaillage » : de mieux en mieux outillé techniquement, de plus en plus exécuté sur

→ à tout prix, pour ne pas avoir à renoncer à la « mangeoire africaine » française.

Mais il y a plus, il y a aussi un avertissement donné aux militaires par les migrants de la région de Kayes, les plus nombreux Maliens de France. C'est fort bien les partenariats : avec la Russie (avec la Chine), si ça aide à secouer le joug français. Mais le Chinois (réglo ou pas) c'est, au Mali, aujourd'hui, le capitalisme pur et dur. S'il est là, le Chinois, c'est qu'il est d'accord avec le chef de village corrompu ; d'accord avec le « bourgeois d'État » (administration locale et centrale), encore plus corrompu. C'est qu'il peut, en toute tranquillité, dépouiller les populations rurales de leurs droits sur les terres, et le peuple malien de ses richesses, ruiner et détruire toutes choses alentour, sol et sous-sol, et c'est ainsi qu'il a de quoi se payer et payer à droite et à gauche pour qu'on le laisse faire (cf. article ci-contre). C'est cette gangrène-là qu'il faut éradiquer (tout le monde la connaît) ; c'est cet entreprenariat-là, si lucratif, qu'il faut réprimer. Oh, dites donc : préférez-vous une *Chinafrique* (une *Russafrique*), ou l'apui de *notre peuple malien bien-aimé* ?

une grande échelle ; si bien que les dégâts causés s'ajoutent et se confondent avec ceux de l'industrie. Résultat : un vaste véritable séisme environnemental.

Son origine : l'or. Car « l'or, c'est la misère de nos terres » : tel le titre d'un article du numéro 6 mentionné. Et ce que dénoncent, aujourd'hui comme alors, les jeunes sans-papiers maliens. L'or : malédiction qui pèse sur cette contrée, l'une des plus belles, jadis, et des plus « sauvages » contrées forestières (forêts-galeries) du Mali : sur cette grande plaine de la Falémé, principal affluent du fleuve Sénégal et frontière naturelle, pour la majeure partie de son cours, avec l'État sénégalais, son voisin de l'ouest. L'« ancien royaume du Bambouk », l'« ancien et mythique pays de l'or » : véritable « Far West » malien devenu l'objet (ainsi écrivions-nous alors) « depuis une vingtaine d'années » de « la ruée industrielle et financière occidentale vers l'or du Mali ». Malédiction qui ne cesse de sévir et d'écraser tout spécialement le cercle de Kéniéba (département de la région de Kayes) et Sadiola (dans le cercle même de Kayes), principales zones aurifères du Mali.

Comble de malheur, voilà nos Chinois qui débarquent. Comble de malheur à un tel point que la Falémé, de nos jours, n'est même plus qu'un cloaque chimique à ciel ouvert, elle est bien davantage. Elle n'est plus. Depuis l'arrivée des Chinois elle en crève, notre belle rivière ; elle rend l'âme : ses eaux aspirées par les pompes des dragues à la recherche de l'or et sombrant dans le sable de son lit creusé par les pelleteuses à la recherche de l'or. Ajoutez-y le paysage désertifié et parsemé de mines à ciel ouvert (où, dans chacune, on pourrait faire entrer des grands HLM parisiens), et vous comprendrez pourquoi on ne s'y reconnaît plus, on se croirait sur la Lune. Et pourquoi, des deux rives, on commence à craindre l'exode dans un proche avenir, pour survivre.

Et voilà aussi pourquoi un collectif de lutte de jeunes Sénégalais et Maliens est né. Lutte qui se résume en trois mots : *Sauvons la Falémé !*

Contre nous, tout le monde officiel. Sauf, côté sénégalais, les chefs de villages et quelques maires. Mais, côté Mali, priorité absolue au bon plaisir de ceux dont la marque spécifique est la corruption coûte que coûte, la corruption pour la corruption. Aussi certains de nos jeunes goûtent, depuis, la douceur des geôles maliennes. Ils ont besoin d'avocats. Et c'est fou ce qu'un avocat malien ose demander à un jeune Malien sans le sou. Aidez-nous ! Soutenez notre lutte ! **Sauvons la Falémé !**